



MRC du
HAUT-SAINT-LAURENT

Le 9 janvier 2024

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC D'ADOPTION

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné, Pierre Caza, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité régionale de comté du Haut-Saint-Laurent, à l'effet que lors de la séance ordinaire du conseil de la MRC du Haut-Saint-Laurent tenue le 13 décembre 2023, le **règlement de contrôle intérimaire n° 340-2023 assurant la compatibilité du régime d'aménagement du territoire de la MRC du Haut-Saint-Laurent au plan régional des milieux humides et hydriques**, a été adopté.

DONNÉ À HUNTINGDON, ce 9 janvier 2024.

Pierre Caza

Directeur général et greffier-trésorier